

La Mairie est ouverte
le mardi et
le vendredi

De 14 h à 18 h

05 61 85 57 21

Fax 05 34 52 34 88

mairie.brignemont31
@orange.fr

Dans ce numéro :

Le mot du Maire 2

Réalisations 2015 /2016 3

Réformes des structures 4 / 5

L'Ecole 6

La vie associative 7/11

Etat civil 12

« En te levant le matin, rappelle-toi combien précieux est le privilège de vivre, de respirer, d'être heureux »
Marc Aurèle



*Merci à vous
tous d'être
toujours là...*

*Très belle
année 2016*





Le mot du Maire

Ainsi s'est achevée cette année 2015 marquée par la violence et la barbarie au nom d'une idéologie d'un autre temps que nous pensions à tout jamais reléguée au ban de l'histoire.

Faut-il pour autant perdre son sang-froid et se laisser aller à des réactions primaires qui ne peuvent à leur tour que déboucher sur une autre violence ou le chaos.

Face à un défi qui demain sera peut être plus grand nous devons entendre les appels à l'unité qui sont la voix de la sagesse la seule façon de maintenir le vivre ensemble.

Après les immenses défis nationaux et internationaux restent les « petits » soucis quotidiens de notre collectivité. Tout est relatif.

Une grande affaire se dessine: la fusion obligatoire de la Communauté des Coteaux de Cadours à laquelle nous appartenons avec la communauté de Save et Garonne fixée au 1^{er} janvier 2017.

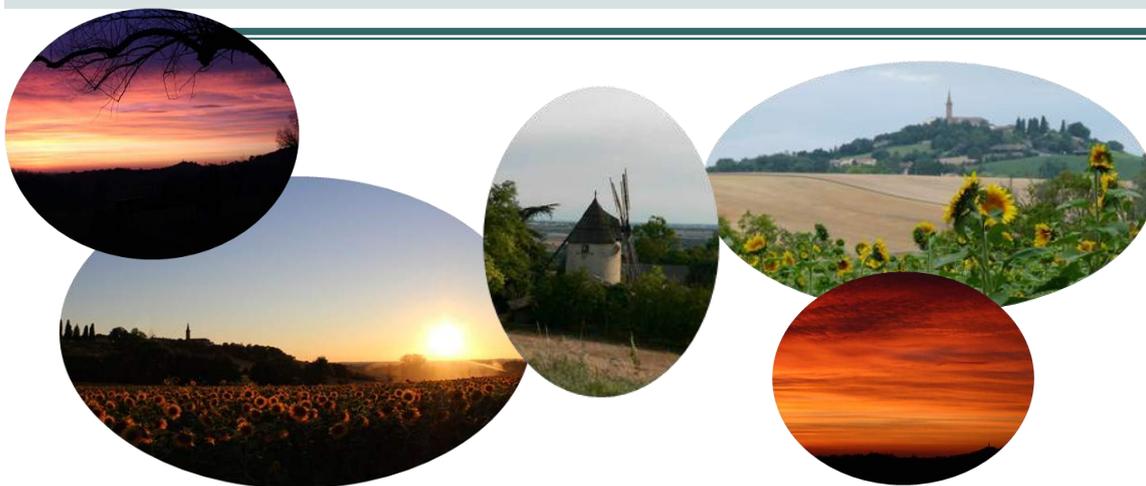
Ce changement de structure que nous n'avons pas souhaité et auquel nous nous sommes opposés auprès des responsables chargés de la mise en œuvre, nous sera de toute façon, en vertu de la loi, imposé par l'autorité préfectorale qui dispose en la matière d'un pouvoir quasi discrétionnaire.

Cette modification se fait dans l'urgence et surtout avec beaucoup d'incertitudes législatives. Les grands principes ont été définis sans que soient toujours mesurées les conséquences effectives à l'échelon local.

L'impératif est de simplifier. Si divers syndicats ou structures avaient été créés c'était pour répondre à un besoin de gestion. Il faut aujourd'hui les supprimer. Soit.

Ces modifications nous posent deux problèmes graves en matière de gestion des écoles et de fonctionnement de la cantine scolaire: Il paraît que les problèmes n'existent pas et qu'il n'y a que des solutions.

Les rayons de soleil finissent toujours par apparaître et avec cet espoir qu'il me soit permis de vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2016.



Les Réalisations 2015

Anticipant les restrictions de dotations à venir les réalisations ont un peu marqué le pas en 2015 :

- * achèvement du columbarium
- * changement de quelques fenêtres et rénovation du chauffage au lotissement communal
- * réparation de la toiture de l'église de Brignemont
- * mise aux normes de l'électrification de la salle des fêtes
- * isolation acoustique du plafond de la salle de réunion au dessus de la mairie
- * entretien des fossés mère par une entreprise extérieure
- * travaux habituels d'entretien par le personnel communal de remplacement

Les Prévisions 2016

Malgré ce contexte difficile il faudra pourtant bien réaliser en 2016 des travaux importants et indispensables.

- * réfection complète de la toiture de l'église de Saint Menne (23 000 € HT)
- * réfection du plafond de la salle des fêtes (32 000 € HT)
- * reprise de l'assainissement du lotissement communal (devis en attente 30 000 € HT)
- * entretien de la voirie en particulier du village (27 000 € HT)
Ces derniers travaux sont subventionnables à 70% mais la dotation initialement budgétée sur 2 ans est maintenant étalée sur4 ans
- * Aménagement d'un nouveau kiosque pour les boulistes

Les autres travaux sont subventionnés en principe à 40% sauf en ce qui concerne les travaux relatifs aux logements communaux.



Réforme des Structures

La loi Notre du 7 août 2015 prévoit au 1^{er} janvier 2017 le regroupement des communautés ayant une population inférieure à 5000 habitants. La communauté de communes comptant environ 5300 habitants est concernée par ce texte.

La fusion hors département étant exclue nous devons fusionner avec la communauté de Grenade.

Les contacts ont d'ores et déjà été pris mais les problèmes ne manqueront pas, en particulier parce qu'après fusion les deux communautés devront conserver les mêmes compétences

Certaines sont obligatoires comme le développement économique, l'aménagement de l'espace, la participation au SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), au PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural qui a remplacé le Pays).

Et d'autres facultatives qui devront donc être harmonisées; il s'agit essentiellement :

- de l'entretien de la voirie dont le fonctionnement est peu différent ; il est à noter que la communauté de Grenade possède sur ce plan un service structuré.
- l'assainissement dont le fonctionnement est déjà confié à une structure départementale ne subira pas de modifications.

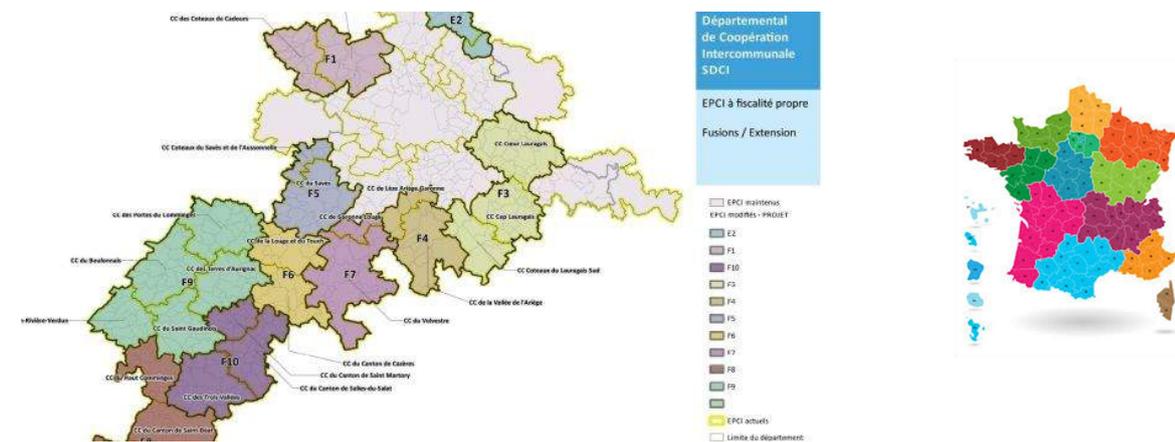
- les OM (ordures ménagères) dont le coût de fonctionnement sera perçu sous forme de taxe proportionnelle à la taxe sur le foncier bâti et non plus perçue par voie de redevance dépendant du nombre de personnes par foyer .Il pourra en résulter certaines modifications dans l'imposition.

- harmonisation des taxes additionnelles perçues par la communauté à priori sans grand bouleversement.

- harmonisation de la CET, la Contribution Economique Territoriale des entreprises qui a remplacé la Taxe Professionnelle dont les ordres de grandeur ne sont pas comparables en raison de tissus économiques totalement différents entre nos deux communautés.

Il est difficile aujourd'hui de savoir si cette harmonisation des taxes nous sera favorable ou pas.

En raison des incertitudes règlementaires qui existent à ce jour de l'impact à court terme et de l'évolution dans les années qui viennent également incertaine l'étude d'impact a été confiée à un bureau spécialisé qui doit rendre ses conclusions au mois de juin prochain.



Les Structures qui seront modifiées

⇒ La gestion des Ecoles

Ce qui comporte : l'entretien des bâtiments, la gestion du personnel de service, le coût de fonctionnement et éventuellement l'investissement.

La communauté de communes de Save et Garonne n'exerce pas à ce jour la compétence de gestion des affaires scolaires et ne souhaite pas l'exercer. Nous devons donc abandonner la notre.

La conséquence logique est un retour de la gestion aux communes qui possèdent une école et donc à Brignemont. La commune ne le souhaite pas en raison des multiples normes et contraintes qui existent aujourd'hui, en regard de ce qui pouvait exister en 2003, au moment où cette compétence a été transférée à la communauté.

Si aucune décision n'est prise la gestion de toutes les écoles incombera au 1^{er} janvier 2017 à la nouvelle communauté avant de retourner dans les deux ans aux communes.

Une gestion sous forme de syndicat cantonal (ancienne structure) sera-t-elle possible au 1^{er} janvier 2017 ou ultérieurement ? La question a été posée et n'a pas reçu de réponse à ce jour. Dans le cadre d'un syndicat comment seront réparties les charges entre communes ayant une école et les autres ? La majoration de dotation de fonctionnement attribuée à la communauté du fait de l'intégration sera-t-elle maintenue au niveau communal ou syndical ? Autant d'interrogations qui restent sans réponse.

Quoi qu'il en soit les écoles continueront à fonctionner sans modifications substantielles pour les enfants et les parents.

⇒ La gestion de la cantine

La réforme en cours des structures implique que le syndicat « Val de Save » qui assure à ce jour la fourniture des repas aux cantines et accessoirement aux personnes à domicile ne pourra plus continuer à fonctionner comme actuellement. Il ne peut continuer à exister qu'en prenant en compte la totalité du service : la confection des repas, la facturation et la gestion du personnel de service; ces deux derniers points étant jusqu'à ce jour pris en charge par la communauté (sous forme de participation des communes) ce qui ne serait plus possible ni de la part de la communauté ni des communes. Il en résulterait un prix de repas fortement majoré. Une autre voie est actuellement recherchée sachant qu'il faudra malgré tout trouver une solution pour les structures actuellement existantes du syndicat « Val de Save » : amortissement des cuisines centrales que nous avons financées et emploi du personnel affecté.

Quoi qu'il en soit une solution sera trouvée.

Du côté de l'école



Paris, la Jour

*Eiffel,
Montmartre*

l'Arc de

Triomphe

.....

Retrouvez les

En page 12

N'hésitez pas à

venir l'admirer

L'année 2015, pleine de tourments, qui s'est achevée, a toutefois vu de nombreux projets se réaliser pour les élèves de l'école de Brignemont.



En mars 2015, ce sont les élèves de CM1-CM2 qui ont passé une semaine à **Paris** : Tour Eiffel, musées du Louvre et d'Orsay, Montmartre, l'Arc de Triomphe, la Défense, l'Assemblée Nationale, l'île de la cité, Notre-Dame... Cette riche semaine a ravi les 27 élèves de cette classe et leurs 3 adultes accompagnateurs.

En juin 2015, ce sont les 20 élèves de CE2 et 3 adultes accompagnateurs qui se sont rendus à Fleurance pour une classe « **Astronomie** » de 3 jours, la tête dans les étoiles...



Ces deux projets très ambitieux ont été de francs succès et ce grâce aux nombreux soutiens financiers notamment parmi lesquels les communes de Brignemont, Cox, Cabanac-Séguenville, Lagraulet Saint-Nicolas et Puységur, la réserve parlementaire de la député Mme Monique Iborra (pour le séjour à Paris), l'Association de Parents d'élèves du RPI Cox-Brignemont, la coopérative scolaire et la communauté de communes (pour une partie des transports), limitant ainsi le plus possible la participation des familles. L'école remercie donc tous ces partenaires, et notamment les habitants de Brignemont ayant donné une « petite » pièce en échange de calendriers faits par les élèves pour financer leurs voyages. MERCI !

Enfin, les derniers jours de l'année scolaire 2014-2015 ont été marqués par la réalisation d'une grande fresque murale dans la cour de l'école, en compagnie de Sandra Durand, Brignemontoise, qui a passé deux ans à l'école de Brignemont comme Auxiliaire de Vie Scolaire



au cours d'une

récréation

Vernissage

Gilles AGUILERA inaugure la première exposition de peintures à la Galerie VELATURA qui ouvre les portes de son nouvel espace d'expositions à Brignemont, place de l'Église.

Cet espace est dédié aux artistes Peintres, Photographes, Sculpteurs, Céramistes qui souhaitent montrer leurs œuvres, vendre et rencontrer d'autres artistes.



12/12/2015 – Inauguration de la galerie

le 12 décembre 2015 Vernissage de l'Exposition « STYLE LIFE » à BRIGNEMONT place du Village 18h30-21h00 Exposition du Peintre Gilles AGUILERA, il nous présente des peintures à l'huile et aquarelles très lumineuses.....

Jours d'ouverture

*Le Samedi et le Dimanche
Et tous les après midi en périodes de vacances scolaires*

Les Horaires d'ouverture

*La Galerie est ouverte de 10h à 12h30 et de 14h à 19h
de 14h à 19h 30 en périodes de vacances scolaires*



Infos pratiques
Médiathèque cantonale
Avenue Raymond Sommer à Cadours (ancien collège)

Prêt gratuit
Pour 1 mois 5 livres par carte + CD + périodiques
DVD une semaine

Lundi 16h-18h
Mercredi 9h-12h30 et 14h-18h30
Vendredi 16h-18h30
Samedi 9h30-12h00





Le P C B et ses 37 licenciés ont réussi en cette année 2015 leur meilleure saison depuis 34 ans.

L'assemblée générale du Pétanque Club Brignemontois s'est déroulée le 15/11/2015 à la salle des fêtes de la commune de Brignemont en présence des membres du bureau et du Conseil d'Administration, de Mr Roland Dallier vice-président du secteur de Grenade, ainsi que bon nombre de licenciés et membres honoraires.

Le Président, Pascal Gauthier a présenté le rapport moral et le compte rendu d'activités. L'année fut riche en animations avec l'organisation de 12 concours sur notre bouledrome.

Les 37 licenciés du club ont participé aux divers Coupes, concours et championnats sur les divers bouledromes de la région ce qui a permis de représenter 118 fois nos couleurs, couronnée par de bons résultats et un maintien en Division 2 pour une 5ième année consécutive et une 9ème place sur 25 clubs pour nos féminines dont c'était la première participation au C.Z.C féminin.

La saison 2016, sera forte de nombreux concours 8 voire 10 à organiser avec nos membres actifs.

Nous enregistrons également l'arrivée de 5 à 7 nouveaux joueurs pour 3 départs ou arrêts.

La lecture du bilan financier par le trésorier Gérard Maigné dénote une gestion saine avec un léger déficit suite à des problèmes d'intendance.

Le renouvellement du conseil d'administration a eu lieu. Les membres de ce dernier se sont réunis pour composer le Bureau directeur.

Président : Pascal Gauthier
 Secrétaire : Gisèle Rufi
 Trésorier : Gérard Maigné
 Vice Président : A. Miramont
 Secrétaire Adjointe : L. Garcia
 Trésorier Adjoint : M. Escaffre
 ainsi que 13 membres actifs.

En fin de séance le Secrétaire Sortant Gilbert Bedouch a remis des récompenses à Romain, Dané 1^{er} jeune du Club, à Pascale Poidevin 1^{ère} Féminine et à Pascal Gauthier 1^{er} Masculin pour leurs participations et leurs résultats au sein du club lors des concours officiels.

L'assemblée générale a été suivie d'un repas de fin de saison

*Bonne Année à toutes et tous
 et rendez-vous sur les terrains*

*Retrouvez nous
 sur notre Blog*

Pcb31.eklablog.com



Comité des Fêtes

Le vendredi 15 janvier en soirée a eu lieu l'assemblée générale du comité des Fêtes. Après une minute de silence observée à la mémoire de Marcelle qui fut pendant de nombreuses années l'une des chevilles ouvrières de l'association, il fut procédé au compte-rendu des différentes manifestations ayant eu lieu en 2015 ; à savoir : l'omelette pascale, une soirée paëlla, la fête locale (2 jours) et enfin une soirée vin nouveau.

Le bilan financier révéla que sur le plan comptable les résultats de l'année sont bien équilibrés et ce, en grande partie, grâce à la subvention municipale.

Le renouvellement du bureau étant à l'ordre du jour, après le vote, le conseil d'administration est maintenant constitué de la façon suivante:

Présidente Sonia Simion
Vice-président J.Louis Moulet
Secrétaire Ghislaine Lafforgue

Secrétaire adjointe C. Aguiléra
Trésorier Jacques Saurin
Trésorier adjoint Serge Carlesso.

Les élus du bureau ainsi que tous les membres actifs souhaitent un prompt rétablissement à Daniel notre président sortant. Pour l'année 2016 seront au programme l'omelette pascale (28 mars) ainsi que la fête locale (1et2 octobre). Au printemps et en automne deux dates seront retenues et l'organisation de ces soirées sera établie ultérieurement.

La prochaine réunion se tiendra courant février.

Ainsi se clôtura cette réunion autour du verre de l'amitié.

*N'oubliez pas de réserver vos dates!!!!
Le 28 mars, les 1 et 2 octobre et les autres.....*

Nous comptons sur vous tous



Club des Aînés

Un rendez vous vous est fixé tous les 4^e jeudi du mois à la salle de la mairie
Petits lotos, goûters, etc.....vous sont offerts.

Prochaines dates à retenir:

- * Galette des rois le jeudi 28 janvier
- * Goûter des crêpes le jeudi 25 février
- * Repas annuel le dimanche 15 mai

Une sortie d'un jour est prévue, la date est à déterminer.





RUGBY SENIORS

De retour

pour notre

plus grand

plaisir

Sur le plateau de notre village, le **Brignemont Athletic Club** a repris du service.

Sous le dynamisme de son président Pascal Begué et de ses entraîneurs Pierre Sanchez et Pierre Coureau, une bande de copains plus ou moins jeunes a rechaussé les crampons pour fouler le stade de rugby.

Invaincu à domicile, cette première saison est bien lancée malgré un effectif réduit. Nous pouvons donc féliciter les joueurs qui portent fièrement les couleurs de notre club. L'objectif est de maintenir le club et le pérenniser, et pourquoi pas dès cette saison aller accrocher les phases finales.

Il reste encore deux matchs à domicile le **14 février et le 20 mars** alors venez soutenir votre équipe, le meilleur accueil vous sera réservé.

Allez le BAC !!!!!



Gymnastique volontaire

Créé en octobre 1996, l'association Gymnastique Volontaire Pelleport - Brignemont organise sur les deux communes depuis presque 20 ans des cours sportifs pour les adultes et seniors.

«Notre but est de favoriser l'épanouissement de chaque individu par la pratique éducative des activités physiques à différentes périodes de la vie, explique Martine Taurignan, présidente de l'association. Nous proposons de la gym posturale et d'entretien, du body stretch, du cardio sculpt, du body tonic».

Sandrine Fouquet et Marlène Thomas, animatrices diplômées de la FFEPGV (fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire), assurent l'animation des séances, la première sur

Brignemont à la salle des fêtes

le mardi de 17 h à 18 h pour les seniors, de 18 h 15 à 19 h 15 pour les adultes, la seconde sur Pelleport à la salle des fêtes le jeudi de 19 h à 20 h.

Nous travaillons en groupe et en musique, racontent-elles. Nous commençons par un échauffement, suivi par un renforcement musculaire, puis c'est le retour à la normale. Nos cours, qui ont repris depuis le 8 septembre, s'adressent aussi bien aux femmes qu'aux hommes, à partir de 16 ans pour les adultes, de 60 pour les seniors».

La saison 2014-2015 comptait 46 inscrits pour les deux communes.



*Bouger
c'est gagnés
la santé
c'est la devise
de
l'association*

*Si vous êtes
intéressés,
contactez le
05 61 82 09 13
ou le
05 61 85 66 17*



L' ACCA et ses 53 Adhérents

Qu'il fait bon le matin par petites gelées monter et descendre les coteaux de notre beau village !!!

En effet par petits groupes de chasseurs ou parfois seul !!! Avec des chiens, on arpente la campagne pour débusquer un faisan, un lapin ou un lièvre.....et souvent rentrer bredouille.....

En ce qui concerne le prélèvement des chevreuils cela se réalise en battues organisées avec des équipements obligatoires de sécurité, (casquettes ou gilets orange). Le mot sécurité est un mot très important. A chaque sortie le président rappelle les consignes sécuritaires ; il est impératif de les respecter.

L'association de chasse permet de passer un moment de loisir et de divertissement entre copains.

Le traditionnel repas de la chasse se tiendra **le dimanche 13 mars** à midi à la salle des fêtes.

*Le Président et l'ensemble des chasseurs de l'ACCA de
Brignemont vous souhaitent une bonne et heureuse année.*



Pour toutes
urgences en dehors
des heures
d'ouverture de la
Mairie

Alain CLUZET
Maire
06 15 08 77 78

Jérôme BOUSSAROT
1er Adjoint
06 71 30 02 02

*Retrouvez nous
sur le web
[www.mairie-
brignemont31.fr](http://www.mairie-brignemont31.fr)*

Jacques SAURIN
2è Adjoint
06 30 31 56 18

Jean Louis MOULET
3è Adjoint
06 86 34 28 95



ETAT CIVIL 2015

NAISSANCES

Maxime GONNELLE, 2 juillet

Kenza TOURI, 20 décembre

DECES

Brigitte PAILLE, 24 avril

Georges LABOUP, 20 juin